

BULLETIN d'INFORMATION MUNICIPALE CHAMALIÈRES



Magazine trimestriel de Chamalières - N° 143 - Octobre 2007

Inauguration du complexe sportif Claude Wolff



Première foire des arts et d'artisanat d'art de Chamalières

Hommage au Général Frère



Agenda des Manifestations

Jusqu'au 1er décembre : Jontschewa-Müller, exposition peintures-sculptures - (3)
23 au 31 octobre : Guerre d'Indochine, exposition organisée par l'Office national des Anciens Combattants - (2)
28 octobre : volley, N2 féminin contre Cannes - (5)
2 au 5 novembre : Arverne Ferroviaire Miniature Club, exposition 20^e anniversaire : petit train de l'espoir - (5)
2 au 16 novembre : Oracle, exposition *Regards d'Ailleurs* - (2)
3 novembre : compétition de lutte contre Métro Paris - (5)
4 novembre : volley, N2 féminin contre Muret - (5)
5 au 11 novembre : Mme Brac, exposition peintures - (1)
12 au 25 novembre : Christiane Juan, Véronique Richard, Anne-Marie Sartin, exposition aquarelles, peintures - (1)
15 novembre : Souvenir napoléonien, conférence *Paix et Guerre dans l'Europe napoléonienne* par Thierry Lentz - (4)
17 novembre : compétition de lutte contre Besançon - (5)
20 novembre : Chamalières Montferrand Natation, assemblée générale - (2)
22 novembre : Sainte Cécile, concert par l'Harmonie, soirée jazz - (6)
25 novembre : volley, N2 féminin contre Lyon-St Fons - (5)
25 novembre : tir à l'arc - (8)
26 novembre au 9 décembre : Juliette Métrat, Josiane Debris, exposition peintures - (1)
28 novembre au 2 décembre : Kiwanis, exposition cristaux de Bohême - (2)

29 et 30 novembre : Association des Familles, marché de Noël - (4)
30 novembre : Chœurs et Cultures, chorale - (7)
2 décembre : rugby contre Blanzat - (5)
7 décembre : concert Orchestre d'Auvergne - (7)
7 au 9 décembre : Association philatélique et numismatique d'Auvergne, salon annuel - (2)
7 décembre au 19 janvier 2008 : Fonteray Jacques, exposition peintures - (3)
8 décembre : compétition de lutte contre Sotteville-les-Rouen - (5)
10 au 17 décembre : journées activités gymniques « baby gym » organisées par l'USEP - (5)
10 au 23 décembre : Mme Maryse Dadet, exposition peintures - (1)
14 au 16 décembre : vente aux enchères par le commissaire priseur Richmond-de-Lamaze - (2)
16 décembre : volley, N2 féminin contre AS Dardilloise - (5)
16 décembre : rugby, contre Gévaudan - (5)
19 décembre : cirque acrobatique de Tidjin, spectacle de Noël pour l'Age d'Or et pour les enfants des écoles et du personnel municipal - (5)

(1) Galerie municipale d'exposition – Espace René Paput - Place Charles De Gaulle
 (2) Salle municipale du Carrefour Europe
 (3) AMAC – Avenue de Fontmaure
 (4) Maison des Associations
 (5) Complexe Chatrousse
 (6) Coin du curiste (Casino de Royat)
 (7) Église de Chamalières
 (8) Gymnase du Colombier

PERMANENCE ADJOINTS

(octobre - novembre - décembre 2007)

Sur rendez-vous au
Tél. 04 73 19 57 57 (poste 212)



Adjoint

Commission

Alain BRESSON	Cadre de vie - Circulation - Sécurité
Bertrand MARTIN	Urbanisme - Environnement
Michèle CLEMENT	Education - Jeunesse - Petite Enfance - Sport
Roland LABERINE	Patrimoine - Equipements - Travaux - Marchés Publics
Marie-Anne BASSET	Actions sociales et solidarité - Emploi - Associations
Agnès TOURNAIRE-FRANCANNET	Culture - Communication
Yves DOUSSET	Relations internationales - Actions humanitaires
Yves COGNAT	Développement économique - Commerce - Thermalisme - Tourisme



Edito...

Chamaliéroises, Chamaliérois, Chers Amis,

Parmi les événements marquants qui ont rythmé ces derniers mois je rappellerai l'hommage que nous avons rendu au Général Frère le 12 juin dernier en apposant une plaque commémorative à la mémoire de ce véritable héros de la résistance qui vécut un temps à Chamalières. Vous pourrez lire un condensé de la biographie de ce personnage hors du commun et pourtant méconnu du grand public à l'intérieur de ce numéro.

Septembre a été riche en manifestations diverses avec notamment l'inauguration du complexe sportif Claude Wolff au Colombier, un équipement communautaire de proximité qui dote ainsi le Football club de Chamalières, l'ASPTT Chamalières Clermont Athlétisme et les scolaires Chamaliérois de structures d'entraînement performantes dans un environnement exceptionnel. La première foire d'art et d'artisanat de Chamalières organisée par l'Association Mouvement d'Art Contemporain les 29 et 30 septembre dernier a suscité un vif intérêt de la part du public comme des participants. Cette manifestation pourrait ainsi être reconduite. Plusieurs chantiers d'embellissement du cadre urbain et de renforcement de la sécurité piétonne sont en cours : le quartier des Thermes Viaduc dont nous avons souhaité poursuivre les améliorations, la rue Ernest Renan qui complète le programme de modernisation de la voirie entrepris autour de l'avenue Joseph Clausat.

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse jeudi 18 octobre, la disparition de René Parquet, conseiller municipal, élu depuis 1989 et qui fut adjoint au maire, en charge de l'urbanisme de 1995 à 2005. A sa famille et à ses proches je présente au nom du conseil municipal mes plus sincères condoléances.

Pour conclure je tiens à féliciter mon premier adjoint Alain Bresson de sa brillante élection au mandat de conseiller général de Chamalières le 30 septembre dernier. Il pourra ainsi continuer... de plus belle, l'important travail aussi bien de dossier que de terrain, qu'il effectue déjà au quotidien en tant qu'élu municipal au service de Chamalières et de ses habitants.

Louis Giscard d'Estaing
Maire de Chamalières



Lors d'une visite de rentrée scolaire au lycée, en présence d'Yves Boissel, proviseur, Michelle Clément, adjointe.

Sommaire

Agenda des manifestations	page 2
Permanence des adjoints	2
Edito de Monsieur le Maire.....	3

ACTUALITÉS

Le complexe sportif Claude Wolff inauguré.....	4
Un forum sur la monnaie - le billet de un euro fait débat.....	5
Eau - un avenant entre la ville et la SAUR	5
La ville a la fibre... optique	5

DOSSIER

Mouvement dans la restauration et le commerce alimentaire .6-7

EDUCATION-JEUNESSE-SPORTS

L'aïkido : sport et art de vivre.....	8
Arc Club Chamalières : création d'une section handisport	8
Yoseikan Budo : l'art martial pour tous	9
Une barrière de sécurité devant le lycée	9
Centre de loisirs du Colombier	9
Rentrée scolaire : 3630 élèves scolarisés	10
Reprise des activités au club des jeunes.....	11

CULTURE-COMMUNICATION

De l'art... en plein air	12
23° salon de Chamalières	12
Dans le labyrinthe des mythes	13
Ecole de musique.....	13
Site internet.....	13
Le général Frère, héros méconnu de la Résistance.....	14

RELATIONS INTERNATIONALES- ACTIONS HUMANITAIRES

Jumelage.....	15
---------------	----

ENVIRONNEMENT-CADRE DE VIE

Développement durable - Chamalières... au courant	16
Du nouveau pour les titres de transport en commun	16
Encourageons le covoiturage	17
Concours communal de fleurissement - remise des prix	17
Modifications de desserte SMTC	17

PATRIMOINE-EQUIPEMENTS-TRAVAUX

Les terrasses de Montjoly	18
Troisième bassin d'orage... et terrain de boules.....	18
Nouveaux aménagements de sécurité avenue des Thermes...18	

INFORMATIONS - BREVES

Les retraités militaires à Chamalières.....	19
Alain Bresson conseiller général de Chamalières	19
Artisans récompensés.....	19
Nécrologie : René Parquet	19
Amélioration de l'habitat : les permanences.....	20
Concours d'illuminations de la ville de Chamalières	20
Déclaration des chambres d'hôtes	20
Téléthon	20
Taille des arbres : soyez vigilants	20
Chiens dangereux : à déclarer en mairie.....	21
Propreté canine.....	21
Révision des listes électorales.....	21
Informations pratiques	21



Le complexe sportif Claude Wolff inauguré...



Devant l'entrée du bâtiment qui abrite vestiaires, salle d'après match et des tribunes couvertes de 200 places : la plaque dévoilée par Serge Godard, président de Clermont Communauté aux côtés de Louis Giscard d'Estaing, député-maire, René Souchon, président du Conseil régional d'Auvergne, Pierrette Daffix-Ray, vice-présidente du Conseil général chargée des sports, Lucien Vray, maire de Durtol, Patrick Wolff, etc.

Samedi 22 septembre, le complexe sportif Claude Wolff, équipement communautaire de proximité, était officiellement inauguré. Rappelons qu'il s'agit de l'aboutissement d'un projet auquel la ville travaille depuis 2003. Le 3 octobre 2003 en effet, le Conseil Municipal votait une première délibération destinée à lancer ce projet, sollicitant Clermont Communauté pour le mener à bien.



Inauguration du complexe sportif Claude Wolff.

Coût : 2,7 M€

Financement : Il est à relever que la part communale représente un montant particulièrement important. Si Clermont Communauté en finance 1,5 M€, la ville de Chamalières injecte, à ce jour, pas moins de 950 000 €.

Plusieurs participations financières à destination de Clermont Communauté : 120 000 € du Conseil régional d'Auvergne auprès duquel un dossier avait été

élaboré par la municipalité de Chamalières dès 2003...

La subvention étant justement votée en 2005 par le nouvel exécutif régional, respectant ainsi une continuité administrative des dossiers ; une subvention du Conseil général du Puy-de-Dôme : 86 000 € au titre des contrats locaux de développement ; une subvention

exceptionnelle du ministère de l'Intérieur : 57 000 € ; une participation de la Fédération française de football : 25 000 €.



Sur l'aire de sauts qui comprend aussi hauteur et longueur, l'ASPTT Chamalières Clermont Athlétisme (160 licenciés à ce jour) peut initier les plus jeunes au saut à la perche.



Une piste d'athlétisme, longue de 125 mètres et large de 6 couloirs, destinée au club mais aussi aux scolaires.



L'orchestre d'Harmonie de Chamalières dirigé par Christophe Pereira met l'ambiance dans les tribunes couvertes.



Un forum sur la monnaie

le billet de un euro fait débat



De gauche à droite, Nasser Mansouri Guilani, économiste, membre du Conseil Economique et Social, représentant la CGT, François Vaure, secrétaire du Comité d'Etablissement de l'Imprimerie de Chamalières, Cédric Gourin, animateur du forum, journaliste à la Montagne, Denis Durand, secrétaire général de la CGT Banque de France, membre du Conseil Economique et Social, Louis Giscard d'Estaing, député-maire.

Un forum sur le service public de la monnaie en France et en Europe était organisé par le comité central d'entreprise de la Banque de France le 20 septembre, salle du Carrefour Europe. Aux côtés de responsables syndicaux français et européens, plusieurs personnalités politiques du département participaient au débat. L'occasion pour Louis Giscard d'Estaing de revenir sur sa proposition de création d'un billet de un euro. Une proposition partagée par les intervenants syndicaux du forum. Outre que l'impression de tels billets entraînerait un développement supplémentaire de l'activité de fabrication et d'imprimerie de la Banque de France, cette mesure possède sur le plan économique des avantages dont il est dommageable et pénalisant de se priver. Il n'y a pas de raison que les agents économiques de la zone euro, particuliers, commerçants ou entreprises, ne puissent pas disposer d'un billet d'une unité équivalent à celui dont disposent les agents économiques de la zone dollar.

Eau

un avenant entre la ville et la SAUR

Un avenant au traité d'affermage du service de distribution publique d'eau potable et du service d'assainissement des eaux usées a été signé en Mairie le 14 septembre 2007 par Louis Giscard d'Estaing, député-maire et Laurent Bonneau, directeur général de région centre est pour la SAUR. Rappelons que la commune avait confié en 1991 à la société SAUR la gestion de ses réseaux d'eau potable et d'assainissement d'eaux usées. Le présent avenant a notamment pour objet d'adapter et de contractualiser certains points parmi lesquels : le renforcement du traitement préventif de l'eau ainsi que celui des contrôles ; le traitement à égalité de tous les abonnés en ce qui concerne les facturations appliquées pour l'abonnement et la location des compteurs ; la détermination, dès la fin de l'année pour l'année suivante d'un tarif fixe et constant de l'eau et de l'assainissement, afin que celui-ci soit connu des abonnés ; la prise en compte des modifications du règlement du service de l'eau induites par le jugement du tribunal administratifs du 18 mai 2004 concernant les incidents pouvant survenir sur les branchements d'abonnés. Un règlement qui sera transmis à chaque abonné.



Lors de la signature de l'avenant le 14 septembre 2007, de droite à gauche : Stéphane Nebus, responsable secteur de la SAUR, Patrick Nosree, chef de centre, Gilles Genevois, directeur général adjoint des services de la Ville, Louis Giscard d'Estaing, député-maire, Laurent Bonneau, directeur général de région centre est pour la SAUR, Yves Cognat, adjoint ; debouts Bertrand Ribeyre, attaché d'administration générale de la Ville et Gérard Bauthier, directeur des services techniques de la Ville.

La ville a la fibre...optique

L'installation d'un réseau de fibre optique desservant la totalité des équipements publics (administrations, collège, écoles, lycées etc.) a nécessité pendant environ 3 mois des travaux importants sur plusieurs voies de Chamalières. Aujourd'hui achevé ce chantier conduit par Clermont Communauté améliore grandement le réseau haut débit en permettant des transferts de données informatiques beaucoup plus rapides que l'ADSL. Les particuliers en bénéficieront ultérieurement.



Mouvements dans la restauration et le commerce alimentaire

Plusieurs commerces et les brasseries de Chamalières ont connu des changements de propriétaires ces derniers mois. Nous vous présentons quelques-uns de ces changements intervenus récemment.

“Le Prévert”

Loïc Lesné est, depuis le 10 septembre 2007, le nouveau gérant du café restaurant “Le Prévert” dans le quartier Beaulieu. Ancien gérant du bar du jardin Lecoq où il a officié pendant près de 17 ans, il souhaite redonner un nouvel essor à cette brasserie qui compte environ 45 couverts, en faisant notamment salon de thé l’après-midi et en essayant d’ouvrir le samedi jusqu’à 15 heures, de manière à élargir sa clientèle de bureaux.



Loïc Lesné et ses deux employées.

***Etablissement ouvert de 7 heures jusqu’à 20 heures le soir.
Possibilité de réservations le soir pour les groupes.***



Georges et Christiane Silli.

“Le Président”

Georges Silli et son épouse Christiane, qui avaient un établissement à Cournon et dans la zone de La Pardieu, sont les nouveaux propriétaires du café restaurant “Le Président”, avenue de Royat au niveau du Carrefour Europe, depuis le 1^{er} Août 2007. La nouveauté : une ouverture pour dîner le soir dans une brasserie qui compte 70 couverts et une terrasse en plein air à l’arrière du bâtiment.

Etablissement fermé le week-end.

“Le Garden”

Changement de gérant côté Garden. Alice et François Rosier ont racheté l’établissement cet été. Le couple a successivement tenu, au cours de 14 années bien remplies, d’autres établissements très fréquentés : “l’Univers” aux Salins, la “Station” avenue Léon-Blum, le “Salford” place Delille et la brasserie du commerce à Riom.



Alice et François Rosier.

Restauration midi et soir du lundi jusqu’au samedi 15 heures pour ce café restaurant de 50 couverts.



“Au P’tit Creux”

Hervé Garabed, ancien pâtissier chez Ranoux et chez Vacher, s’est mis à son compte en reprenant le “P’tit Creux” situé dans la rue du Pont de la Gravière. Pour les plus pressés, le petit établissement continue à proposer pizzas, paninis, sandwichs et salades à emporter.

**Ouverture du lundi au samedi de 11 heures à 14 heures
et de 17 heures à 21 heures 30.**



“L’Européen”

Nouvelle direction pour “l’Européen” : Michel et Monique Borsier prenant leur retraite bien méritée après trente ans de bons et loyaux services... gastronomiques, c’est la famille Grumel, négociants en vin à Clermont-Ferrand, qui prend la relève et le pari de continuer à régaler les papilles. La direction de cette brasserie emblématique du Carrefour Europe est assurée par Didier Muller, président de l’Union des métiers de l’industrie hôtelière.

Ouvert du mardi au dimanche à midi.

“Mediline”

Gérard Disparti est le gérant d’un magasin ouvert depuis le 3 septembre, place Charles de Gaulle au Carrefour Europe, qui fait la part belle au concept de la diète protéinée : régime amincissant et compléments alimentaires. Ce commerce qui travaille avec le leader mondial de la diète protéinée, remplace l’ancien magasin Planète Bébé.

Gérard Disparti.



**Ouvert lundi de 10 h à 18 h, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h 30, samedi matin de 9 h à 12 h.**



L'aïkido : ...

sport et art de vivre

Art martial visant à neutraliser l'agressivité du partenaire sans le blesser,

Philosophie de la non-violence contribuant à l'harmonie de l'homme avec son environnement,

Source d'épanouissement par le développement des réflexes, de la coordination, de la souplesse et du mental ;

L'Aïkido est un peu tout cela à la fois.

Père spirituel de cet art martial, Morihei Ueshiba créa l'aïkido de toutes pièces à partir d'une synthèse de toutes les techniques pratiquées par les samourais depuis plusieurs siècles, permettant de se défendre à mains nues contre un ou plusieurs adversaires, armés ou non.

Il est possible de le pratiquer à Chamalières : les entraînements se déroulent au stade Chatrousse (maison des sports de combat), les mardis et jeudis de 19 h 30 à 21 heures, encadrés par un professeur diplômé d'État 4^e dan. L'accent est mis sur un apprentissage des techniques durant lesquelles les pratiquants les plus expérimentés s'entraînent avec les débutants. Il n'existe pas de compétition, les passages de grades jusqu'à la ceinture marron s'effectuent dans le club même, l'attribution des grands « dans » étant soumise à l'appréciation d'un jury regroupant deux fédérations : la FFAAA et la FFAB. Cette difficulté ne semble pas effrayer les Chamaliérois qui ont obtenu cette année une nouvelle ceinture noire.



Renseignements : 04 73 90 06 44 ou sur place au stade Chatrousse. Séances d'essais gratuites.

Arc Club Chamalières

Création d'une section handisport



L'Arc Club Chamalières, en liaison avec le Comité départemental handisport, a créé dès la rentrée de septembre 2007, une section spécifique pour les handicapés.

Les séances d'entraînement – encadrées par un moniteur titulaire d'un brevet d'Etat de tir à l'arc avec option "Handisport" – sont programmées le samedi matin de 10 h 00 à 11 h 30 au gymnase du Colombier qui dispose d'un accès adapté et de places de stationnement réservées.

Une corde supplémentaire à l'arc de ce club dynamique qui compte dans ses rangs, rappelons-le, une équipe féminine évoluant en division nationale 2.

Pour tout renseignement, il convient de contacter le club à compter du 10 septembre 2007 :

- **sur place** : Gymnase du Colombier - 2 bis allée du Gymnase - 63400 Chamalières
- **par téléphone** : 04 73 19 14 91 (répondeur en cas d'absence)
- **par mail** : arc.club.chamalieres@free.fr



Education-Jeunesse-Sports...

Yoseikan budo

l'art martial pour tous



Activité sportive adaptée aux enfants dès cinq ans le yoseikan développe la psychomotricité. Il aide l'enfant à développer ses facultés d'adaptation. Rapidement il pourra pratiquer des formes souples de combat sécurisées développant ses capacités de concentration, sa confiance en lui, son sens de la décision ainsi que des valeurs morales comme le respect de l'autre. Créé à la fin des années 60 par Maître Hiroo Mochizuki, successeur d'une lignée de samourais, le yoseikan budo allie la tradition des arts martiaux à la modernité des sports de combat.

Renseignements :

- **téléphone** : 06 11 27 09 70 • **internet** : www.yoseikan-chamalieres.fr
- **mail** : infos@yoseikan-chamalieres.fr
- **adresse** : Complexe sportif Chatrousse - Rue Paul Lapie à Chamalières.

Une barrière de sécurité devant le lycée



La mise en place par la Municipalité d'une barrière de sécurité métallique au droit du Lycée de Chamalières, vise à renforcer la sécurité des lycéens qui, depuis la mise en place de la législation anti tabac, sortent plus fréquemment de l'enceinte de l'établissement, afin de fumer sur le trottoir.

Coût d'installation : environ 12 000 €.

De gauche à droite, M. Mathon, proviseur adjoint, Mme Tournaire-Francannet, adjointe, M. Bresson, conseiller général de Chamalières, M.Louis Giscard d'Estaing, député-maire,

Mme Cadenas, secrétaire général de l'inspection académique, M. Boissel, proviseur, Mme Clément, adjointe et M. Ribeyre, attaché d'administration générale à la mairie.

Centre de loisirs du Colombier

Pouvant accueillir jusqu'à 150 enfants âgés de 6 à 14 ans le Centre de loisirs du Colombier sera ouvert durant les vacances scolaires de la Toussaint. Arts plastiques, sports et nombreuses activités sont proposés.

Renseignements

auprès du Centre municipal d'Information :

24 place Charles de Gaulle
Carrefour Europe : 04 73 31 24 06.



Lors de la fête qui a clôturé les animations estivales fin juillet 2007.



Rentrée scolaire

3630 élèves scolarisés



La classe de terminale SVT de M. Rebeyrolles.

3 630 élèves ont effectué cette année leur rentrée dans les différents établissements scolaires chamaliérois, dont les classes sont marquées par une stabilité des effectifs. A l'occasion de visites, les élus ont pu constater le bon état de fonctionnement des trois écoles publiques : Montjoly, Jules Ferry et Paul Lapie, ainsi que du lycée général et lycée des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme de Chamalières. La municipalité a investi environ 100 000 euros

en travaux d'entretien et en renouvellement de mobilier dans les trois écoles.



Louis Giscard d'Estaing, député-maire, s'est rendu au lycée général et lycée des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme de Chamalières accompagné par Alain Bresson, premier adjoint, Michelle Clément et Agnès Tournaire-Francannet, adjointes, a pu visiter plusieurs classes : ici aux côtés d'Yves Boissel, proviseur, Thierry Mathon, proviseur adjoint, Mme Cadena secrétaire générale de l'Inspection académique, de M. Givron.

A l'école maternelle Paul Lapie où les services de la ville ont notamment confectionné une nouvelle robinetterie (photo) pour les enfants. De gauche à droite : Mme Imbert, directrice de la maternelle Paul Lapie, Geneviève Gob, conseillère municipale, Michelle Clément, adjointe, Michelle Morellon, conseillère municipale, Serge Galesne, directeur général des services de la mairie, Louis Giscard d'Estaing, député-maire, Patrick Laguillaumie, ingénieur territorial.



Education-Jeunesse-Sports

Reprise des activités au club des jeunes

Les diverses sections du club des jeunes de Chamalières reprennent leurs activités. Les inscriptions sont prises aux jours et heures suivants : **mardi, mercredi et samedi de 17h00 à 19h00**. Le **“Chalet des Jeunes”** est situé en face du stade Chatrousse, 6 rue Paul Lapie à Chamalières (Tél / Fax : 04 73 93 85 03).

Pour la saison 2007-2008, de nombreuses activités pour les jeunes et moins jeunes sont proposées :

• CINEMA •

Les mercredi de 17h00 à 19h00 (réservé aux plus jeunes) et le samedi de 18h00 à 20h00. Les jeunes à partir de 14 ans et les moins jeunes peuvent s'initier au cinéma numérique sur support mini DVD ou cassettes mini DV. Le club des jeunes met à la disposition des garçons et filles intéressés son matériel professionnel (SD ou HDV) et ses animateurs pour une découverte du “grand cinéma” : utilisation des caméras, tournage, montage (numérique), sonorisation, projections, techniques de prises de vues, etc. Cet enseignement comprend des cours théoriques et pratiques.

Après avoir réalisé trois courts métrages “Les fruits posés au fond de la coupe” durant la saison 2001, “L'auberge” durant la saison 2002 et “Sans dessus dessous” en 2003 (tournés en super 8mm). La section **“Ciné 8.Cham”** a tournée en numérique, cette saison le film **“La bouée auvergnate”** suivant un scénario original pensé par l'ensemble des membres du club. Film qui sera présenté au public en fin d'année.



• MONTAGNE ET AVENTURE •

C'est la section la plus ancienne du club des jeunes. Les sorties ont lieu le samedi après-midi et un dimanche par mois. Elle s'adresse aux jeunes entre 8 et 17 ans. Les activités pratiquées répondent à l'objectif premier de l'association qui est de donner une formation “pluridisciplinaire” dans la pratique de la montagne sous tous ses aspects et dans toutes ses composantes. Nous proposons une culture alpine la plus large possible. Dans le concret, nos programmes d'activités proposent aux adhérents une pédagogie d'application dans les supports de progression suivants : escalade de pleine nature, neige et glace, randonnée, raid, ski de montagne et de piste, raquettes à neige, autonomie, cartographie, météo, orientation, aventure, bivouac, secourisme, rando pêche, découverte des différents milieux naturels etc. Un programme est établi tous les trimestres et est distribué à chaque adhérent. Des stages sportifs sont organisés sur plusieurs jours durant les vacances scolaires : février 2008 : progression en neige - Printemps : escalade calcaire aux Dentelles de Montmirail - Pentecôte : neige et glace à Chamonix (découverte de la mer de glace) - Été 2008 : raid alpin en haute montagne dans le massif de l'Oisans.

• RANDONNEE •

Cette activité doit regrouper les fervents de la marche dans une ambiance conviviale et dynamique. Cette section est réservée aux adultes qui sont assurés de pratiquer des sorties à “thèmes” (flore, faune, volcanologie, etc.). Certaines grandes sorties seront encadrées par un accompagnateur en montagne diplômé. Pour une plus grande implication des inscrits, ces derniers sont cordialement invités à élaborer le programme des activités ensemble en fonction des désirs de chacun. Les adhérents de l'an passé ont su créer une dynamique qui donne aujourd'hui à cette section toute sa force et sa vigueur.

• CONFERENCES - DEBATS •

Régulièrement, le club des jeunes organise des conférences et projections sur divers sujets se rapportant tous à la pratique de l'aventure la plus large possible. Par voie de presse, le public est averti et invité à y participer. Les locaux du club des jeunes permettent aux jeunes et moins jeunes de se rencontrer au point presse et à l'espace multi média.

Le club des jeunes de Chamalières est une association municipale, gérée par des bénévoles, agréée par jeunesse et sports, affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade.

Site internet : <http://club-des-jeunes.neuf.fr> - adresse : club-des-jeunes@neuf.fr



Culture-Communication...

De l'art... en plein air



Louis Giscard d'Estaing, député-maire, Agnès Tournaire-Francannet, adjointe à la culture et à la communication, présidente de l'AMAC, Sloba, directeur artistique de la galerie d'art contemporain, ont inauguré cette première foire d'art et d'artisanat d'art de Chamalières, qu'un temps clément a rendu très agréable.

sont montrés enthousiastes, ce type de manifestation permettant d'établir un contact direct avec le public.

La première foire d'art et d'artisanat d'art de Chamalières était organisée les 29 et 30 septembre 2007 par la ville et l'AMAC (Association Mouvement d'Art Contemporain) à l'espace Jean Monnet au Carrefour Europe. Chapiteaux et stands étaient mis à disposition de la trentaine de participants qui présentaient leurs créations. La participation d'artistes confirmés a permis au public d'avoir accès à de très nombreuses œuvres de qualité. Pour cette première les artistes se



Chapiteaux et stands d'artistes ont attiré un public nombreux.



23^e salon de Chamalières

Palette d'artistes aussi variée que talentueuse à l'occasion de ce 23^e salon de Chamalières qui s'est tenu du 1^{er} au 14 octobre dans la salle du Carrefour Europe. Dénominateur commun : un professionnalisme exigeant.

Une nouvelle fois étaient réunis de très nombreux artistes, une centaine, venant de toutes les régions de France et des artistes de premier plan parmi lesquels Gérard Barthélémy, le peintre invité d'honneur. Un artiste qui compte parmi les meilleurs peintres néo impressionnistes actuels. Autre invité d'honneur, le sculpteur sur métal Régis Bertin dont les créations ont superbement complété... le tableau. Au prix d'un minutieux travail de terrain, Claude Borel a su renouveler en profondeur la participation tout en nous permettant aussi de retrouver avec beaucoup de plaisir les fidèles et talentueux artistes qui viennent exposer depuis de nombreuses années dans leur ville de Chamalières : Louis Garandet, Jean-Denis Capitan, Michel Delhoume, Roger Ravel, Frédérique Schellbach, Dominique Bentejac, Nicole Pironon, Yves Gaude.

Aux côtés de Louis Giscard d'Estaing député-maire, Agnès Tournaire-Francannet adjointe à la Culture, Yves Cognat adjoint, Claude Borel président de l'association Carrefour des Arts depuis sept ans, Régis Bertin sculpteur invité d'honneur, les récipiendaires du 23^e salon de Chamalières dont le grand prix est revenu cette année à Jacqueline Bonnafous-Meyer, le prix du thermalisme revenant à André Fournel.



Culture-Communication

Dans le labyrinthe des mythes

L'art fantastique d'Alexandra Müller-Jontschewa et Hans Peter Müller, au programme de la galerie d'art contemporain jusqu'au 1er décembre. Avec les œuvres de ce couple allemand d'artistes, nous pénétrons l'univers des mythes, leurs images, symboles à travers des tableaux exécutés avec la précision et la technique des maîtres anciens, tel Dürer, sans oublier la touche du génie surréaliste. Ces deux artistes réputés exposent régulièrement leurs créations dans le monde entier.



Agnès Tournaire-Francannet, adjointe à la culture et Sloba, directeur artistique.

Ouvert du lundi de 14 heures à 17 h 30 et du mardi au samedi de 14 heures à 19 heures à la galerie d'art contemporain, 3 avenue de Fontmaure. Entrée libre.

Ecole de musique

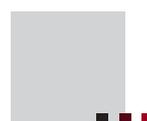


Pierre Flandin, professeur de trompette, et Thierry Paris, professeur de piano à l'école municipale de musique de Chamalières, viennent de réussir un examen professionnel dans le cadre de la fonction publique territoriale de la filière culturelle. Félicitations à tous les deux.

Site internet

Les chiffres de fréquentation du site Internet de la ville de Chamalières font apparaître une hausse sensible des visites d'une année sur l'autre. Ainsi en janvier 2006, la moyenne par jour était de 113 visites et en janvier 2007 elle passait à 238 visites quotidiennes ; pour août on est aussi passé d'une moyenne de 130 visites en 2006 à 218 en 2007.

www.ville-chamalieres.fr



Le général Frère, héros méconnu de la Résistance



Une plaque à la mémoire du Général Frère était inaugurée le 12 juin dernier au 137 avenue de Royat en présence de Louis Giscard d'Estaing, député-maire, du général Bernard de Boisfleury, vice-président délégué de l'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA) du général Clavié, représentant de la promotion " Saint Cyr 1948 général Frère", des présidents des associations de Déportés et des associations d'Anciens Combattants, Brigitte Legrand, petite nièce de Madame Frère, Jean-Jacques Kretz, fils de René Kretz, agent de liaison et de renseignements du général Frère, André Faucon, rédacteur en chef de FR3 Auvergne et de nombreux élus chamaliérois.

te ans il devient le plus jeune général de brigade. Lors de l'invasion allemande, il est à la tête de la VIIe Armée entre la Somme et l'Oise.

A la tête de la Résistance en France

Après l'Armistice, le général Frère est nommé gouverneur militaire de Lyon et commandant de la 14e division. Il devient l'animateur de la Résistance fondamentale et depuis 1941, il commande l'Organisation métropolitaine de l'Armée qui deviendra par la suite " Organisation de la Résistance de l'Armée " (ORA). Par un message en date du 4 novembre 1942, le général Giraud l'avait nommé commandant en chef de la Résistance en France. Fin mars 1943, il prend contact, en vue d'une action commune contre l'ennemi, avec le général Delestraint, nommé par le chef de la France libre commandant de l'Armée secrète (AS). Mais le 9 juin 1943, la Gestapo arrête le général Delestraint à Paris, le général Olleris à Thiers et le 13 juin le général et madame Frère (née Legrand) à leur domicile du 137 avenue de Royat. Son épouse Pauline, dont il convient de saluer le courage, fut déportée dans le camp de concentration de Ravensbrück où périrent 92 000 femmes et d'où elle revint extrêmement affaiblie. Le général Frère, classé NN (Nacht Und Nebel : Nuit et Brouillard) par les Allemands mourut au Struthof le 13 juin 1944. Ce sont mille membres de l'ORA au total qui furent déportés ; 90 officiers mourront ainsi en déportation, dont le grand père de Louis Giscard d'Estaing, et 137 mourront au combat.

Le général Frère fut un chef, un héros et un martyr en devenant le fondateur et le premier chef de l'ORA. Il tint à rester présent à son domicile de Chamalières, refusant à deux reprises l'avion qui aurait pu le conduire à Alger ou à Londres, encourageant ainsi d'énormes risques. Il disait : " *C'est mon poste de commandement, mes officiers le connaissent, ils peuvent le trouver de jour comme de nuit* ".

La municipalité a tenu à faire en sorte qu'un personnage de la dimension du général Frère ne tombe dans l'oubli.

Le général Frère disait aux soldats de la 7e armée qu'il commandait en 1940 " Soyez prêts... la défaite des Allemands est certaine ". Avant de mourir il aura au moins eu la joie d'apprendre le succès du débarquement en Normandie et la résistance continue malgré les pertes de l'ORA face à la Gestapo.



Le général Frère est sans conteste un vrai héros de l'Histoire de France et notre commune s'honore ainsi, à compter de ce jour, à en perpétuer la mémoire.

Parcours exceptionnel et pourtant bien peu connu du grand public, que celui du général Frère. Un destin hors norme tout entier dévolu au service de la France, marqué par une fin tragique. La ville de Chamalières lui a rendu hommage le 12 juin 2007 en inaugurant une plaque à sa mémoire au 137 avenue de Royat.

Une précocité exceptionnelle

Né à Gréville le 21 août 1881, Aubert Frère est le sixième des onze enfants d'une famille d'agriculteurs. Après de brillantes études et en sortant de Saint-Cyr en 1902, il part pour l'Afrique où ses faits d'armes en Algérie et au Maroc lui valent la Légion d'Honneur, qu'il reçoit des mains du général Lyautey en 1908. Il devient en 1913 le plus jeune capitaine de l'Armée française. Lors de la Première Guerre mondiale, son courage continue à parler : il est à la tête d'un bataillon de Chasseurs à pieds dans les secteurs les plus rudes du front. Blessé trois fois, titulaire de neuf citations, il en reviendra gravement mutilé. En juin 1918, il est promu au grade de lieutenant-colonel, le plus jeune de France. En mai 1931, à moins de cinquante



Le Général Aubert Frère.

Relations internationales

Actions humanitaires

Jumelage

Durant quatre jours, à la fin de l'été, Chamalières a vécu à l'heure bavaroise dans l'amitié et la convivialité. Pour la première fois, Mme Cornelia Irmer, maire de Gerestried, accompagnée de son époux et de quelques élus, dont M. Meinl, premier adjoint, participait à ce voyage. Le Comité de jumelage de Chamalières, sous la présidence de Mme Michelle Clément, avait prévu pour l'occasion un programme à la fois culturel, touristique et ludique.



Vernissage de l'exposition de sculptures et peintures de six artistes allemands.



Conférence de Jean-Pierre Audy, député européen "Etat de l'Union Européenne".



Tourisme à VICHY.



Arrivée des élus.



Réunion des deux comités de jumelage.



Concert en plein air place de Geretsried par les deux formations musicales de Geretsried et Chamalières.



Ambiance festive pour la soirée franco bavaroise.



Remise d'un cadeau à la ville de Chamalières par Mme Irmer.



Lors de la visite du musée de la manufacture Michelin.



Développement durable

Chamalières... au courant !



*Dans le local abritant l'une des deux turbines hydroélectriques de la ville.
Alain Bresson, premier adjoint aux côtés de responsables techniques
et administratifs de la Ville.*

Parmi les captages alimentant en eau Chamalières l'un d'entre eux possède une particularité originale qui, dans le contexte actuel des énergies renouvelables et du développement durable, revêt une importance accrue : le captage du Colombier a été doté de deux turbines produisant de l'électricité grâce à l'énergie de circulation de l'eau descendant du réservoir de Villars. Depuis 1975 fonctionne ainsi une première centrale électrique municipale que l'on doit à l'ingéniosité de Gérard Bauthier, le directeur des services techniques de la ville.

Une deuxième turbine hydroélectrique a vu le jour, en aval de la première, en 1981. Toutes les installations électriques du Colombier, stade, tennis, y sont raccordées... La production est aujourd'hui de 60 000 kwh. La municipalité prévoit cependant d'augmenter la capacité de production de ces deux turbines qui pourrait atteindre 368 000 kwh.

Du nouveau pour les titres de transport en commun

Avec la création d'un titre unique de transport, la carte "unikopass", qui permet d'accéder à tous les types de transports en commun (bus, tram et train) le service ferroviaire régional tend à se moderniser. Ce nouveau service a été officiellement inauguré fin août à la gare de Royat-Chamalières qui gère ce système. La carte "unikopass" se présente comme une carte bancaire dotée d'une puce.



*Louis Giscard d'Estaing, député-maire, Christine Laidouni, vice-présidente du Conseil régional,
Pierre Sablier, directeur régional de la SNCF, présentent la carte "unikopass" à la presse dans
les locaux de la gare de Royat-Chamalières.*



Encourageons le covoiturage !

Alain Bresson, premier adjoint et conseiller général, a reçu en mairie les responsables de l'association " Covoiture 63 ". Cette association a pour but de mettre en relation des passagers avec des conducteurs souhaitant faire bénéficier d'autres personnes de leurs trajets. Ceci dans un souci de solidarité, de convivialité, d'économie et de préservation de l'environnement. Une documentation est disponible au CMI Espace René Paput.

*Les inscriptions peuvent se faire par Internet www.covoiturageauvergne.net,
par téléphone ou fax au 04 73 90 47 93.*

Concours communal de fleurissement

Remise des prix



Le jury était composé d'élus et de professionnels. Ici devant l'un des nombreux massifs créés par les jardiniers municipaux, dont le travail pourrait être récompensé prochainement par l'obtention d'une troisième fleur pour la ville.

A l'issue du passage du jury, le palmarès 2007 est établi ainsi :

Catégorie immeubles :

- 1^{er} : M. Hubertines Deschamps
- 2^e : M. Darnaud
- 3^e : M. Vincent

Catégorie maisons individuelles :

- 1^{er} : Mme Besson
- 2^e : M. et Mme Pourrat
- 3^e : Mme Mignot



Modifications de desserte SMTc

Les modifications suivantes ont été entérinées et mises en application début septembre : la ligne 5 emprunte l'avenue A. Briand, l'avenue des thermes, l'avenue Pasteur, le boulevard Duclaux avec arrêt au croisement J. Jaurès-Pasteur pour desservir l'I.U.F.M. La ligne 13 emprunte l'avenue de Royat, l'avenue Pasteur, l'avenue Montjoly et dessert ainsi la place Claude Wolff.



Les terrasses de Montjoly



Lors de la pose de la première pierre en présence d'Yves Cognat président de la Société d'économie mixte de la ville, Alain Bresson premier adjoint, Bertrand Martin adjoint chargé de l'urbanisme.

Exit l'ancienne caserne des pompiers de Chamalières et place d'ici 2009 aux " Terrasses de Montjoly ". La pose de la première pierre a officiellement signé le lancement en juillet dernier de ce programme immobilier conduit par la Société d'économie mixte de la ville et destiné à favoriser la mixité sociale. Sur les trente deux appartements composant la résidence, treize d'entre eux sont des logements sociaux. Les dix neuf autres ont déjà été vendus... Il faut dire que le projet est attractif : esthétique et qualité de l'ensemble ont été particulièrement soignées pour cet immeuble situé à l'angle des avenues Paul-Bert et Massenet et qui bénéficiera d'une toiture végétale sur la partie haute. Le prix moyen de vente était d'environ 3 000 € le m².

Troisième bassin d'orage

Clermont Communauté a terminé la réalisation d'un troisième bassin d'orage Voie Romaine, à l'emplacement d'un terrain de boules aménagé en 1975. Ce nouveau bassin de stockage des eaux pluviales a pour but de réguler le débit d'eau provenant des précipitations d'orage qui s'écroulent dans la vallée du Colombier. Les vestiges d'un aqueduc romain ont été trouvés et préservés lors de ce chantier. Pour comprendre l'utilité des bassins d'orage il convient de rappeler qu'une partie de l'agglomération se trouve sur un territoire de moyenne montagne particulièrement bien irrigué. En cas d'orage, les nombreuses rivières peuvent donc causer de très violentes et rapides inondations dans les zones de vallées. Ces bassins ont vocation à protéger ces espaces aujourd'hui largement urbanisés contre les crues de fréquence décennale.

La capacité du bassin : 4 000 m³

Coût de réalisation : 490 000 euros financés par Clermont Communauté

... et terrain de boule

Ce bassin a par ailleurs été aménagé en terrain de boules par la Ville de Chamalières, qui a aussi réalisé un abri pour les boulistes, le tout pour un coût de 48 000 €.



De gauche à droite Joseph Ferrara, Président de la Boule de Chamalières, Louis Giscard d'Estaing, député-maire, Alain Bresson, 1er adjoint, Bertrand Ribeyre, responsable de l'administration générale à la mairie, Roland Labérine, adjoint chargé des services techniques de la mairie, devant le bassin d'orage de la Voie Romaine.

Nouveaux aménagements de sécurité avenue des Thermes

Améliorer la sécurité des piétons et plus particulièrement assurer une liaison piétonnière sécurisée entre le parc thermal et le centre ville sont les buts recherchés de la 2ème tranche des aménagements de sécurité initiés par la Municipalité sur la partie haute de l'avenue des Thermes. Il en coûtera environ 45 000 € pour élargir et paver le trottoir nord de l'avenue des Thermes sur environ 150 mètres et aussi pour mettre en place un habillage végétal qui contribuera à embellir cette voie.



Les retraités militaires à Chamalières



Lors des cérémonies commémoratives du congrès national au monument aux morts du parc Montjoly.

A l'occasion de son congrès national la Confédération nationale des retraités militaires a choisi Chamalières pour tenir ses cérémonies commémoratives. Des élèves de 3^e du collège Teilhard de Chardin ont prêté leurs voix pour la réalisation d'une fresque historique qui s'est déroulée dans la salle du Carrefour Europe le 13 septembre après que différentes gerbes eurent été déposées au monument aux Morts du parc Montjoly, notamment par Louis Giscard d'Estaing, député-maire, Pierre Ingouf, président de la Confédération nationale des retraités militaires, Jean-Marie Meynadier, président de

l'AMRC 63, en présence du 92^e RI de Clermont-Ferrand.

Artisans récompensés

L'Assemblée Générale du mardi 22 mai 2007 de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme s'est terminée par une cérémonie de remise de titres. Quinze artisans ont reçu du Président de la Chambre consulaire, le titre de MAITRE ARTISAN (A Rouge), l'un des principaux signes de reconnaissance de la qualification artisanale et du savoir-faire des professionnels de l'artisanat. De plus, André GAUDOIN, à l'occasion de son départ à la retraite, a reçu la médaille de la reconnaissance artisanale.



Les lauréats sont :

Sandrine ARNAUD, esthéticienne à CHAMALIERES ;
Nicole DUMAS, fleuriste ;
Jean-Paul COLOMBET, installateur de cuisines et salle de bains ;
Gérard CORSI, prothésiste dentaire ;
Bernard COUCHARD, Michel RATHIER et Alain TEILLOL, menuisiers-charpentiers ;
Philippe DANTON, toiletteur canin ;
Bertrand DISSAY, charcutier-traiteur ;
Pierre FOURNIER, tapissier d'ameublement ;
Henri LACHASSINE, TP Terrassement ;
Joël LEPART et Jean-Jacques MALLET, boulangers-pâtisseries ;
Jean-Paul PERRIN, pâtissier-chocolatier ;
Eric VIALATTE, plombier-chauffagiste.

Alain Bresson

conseiller général
de Chamalières

Elu avec 70,3 % des voix le 30 septembre dernier, au deuxième tour d'une élection cantonale partielle qui l'opposait à Elie Niasme pour la gauche réunie, Alain Bresson (UMP), 66 ans est



le nouveau conseiller général de Chamalières. Il tient des permanences hebdomadaires en mairie.

Nécrologie

René Parquet



C'est avec beaucoup de tristesse que nous apprenons, au moment où ce journal s'apprête à partir sous presse, le décès de René Parquet, élu au conseil municipal de Chamalières depuis 1989 et adjoint au maire de 1995 à 2005. Né le 29 septembre 1947 à Savennes, René

Parquet qui fut technicien Michelin au centre d'essais de Ladoux, s'est beaucoup investi dans la vie municipale à travers l'exercice de nombreuses responsabilités que lui confia Claude Wolff, notamment au sein de la commission des finances, de la commission urbanisme et projet de ville, de l'aménagement urbain et de l'environnement, de la sécurité et de la propreté où sa capacité de travail, sa rigueur et son sérieux furent grandement appréciés. Adjoint en charge de l'urbanisme de 1992 à 2005, Il fut aussi président de l'association Chamalières Vacances Loisirs de 1995 à 2005. A son épouse Edith et à son fils Eric, nous présentons nos plus sincères condoléances.



Amélioration de l'habitat : les permanences

La ville de Chamalières a confié au PACT-ARIM du Puy-de-Dôme une mission d'information et de conseil auprès des propriétaires privés de la commune. Pour tous vos projets de réhabilitation concernant votre logement personnel, un logement loué à l'année ou pour la remise en service d'un logement vacant, vous bénéficierez de conseils administratifs, techniques et financiers prévisionnels personnalisés. Il est possible de rencontrer le conseiller habitat du PACT-ARIM lors de permanences qu'il assure régulièrement.

*Les permanences ont lieu chaque premier jeudi du mois au service Urbanisme de la mairie de Chamalières de 10 heures à 12 heures ;
et chaque troisième jeudi du mois au CCAS de Chamalières de 10 heures à 12 heures.
En dehors des heures de permanence, vous pouvez contacter le PACT-ARIM du Puy-de-Dôme en téléphonant au 04 73 43 08 08.*

Concours d'illuminations de la ville de Chamalières



Date limite des inscriptions **le 21 décembre 2007**.
Renseignements inscriptions au Centre municipal
(04 73 31 24 06) ou en mairie.
Catégories : maisons, appartements avec
ou sans balcon, commerces.
Passage du jury :
aux alentours **du 26 décembre 2007**.

Déclaration des chambres d'hôtes

Un décret du 3 août 2007 relatif aux chambres d'hôtes rend obligatoire leur déclaration en mairie par les propriétaires. Il convient donc de prendre contact auprès du service des affaires générales en mairie ou auprès du Centre municipal d'information afin d'effectuer ces déclarations nécessaires.

Téléthon

La ville de Chamalières s'associe une nouvelle fois au Téléthon en accueillant et participant à l'organisation de plusieurs manifestations **les 7 et 8 décembre**, parmi lesquelles : une marche, des concerts.

Programme complet sur le [site internet de la ville](#).

Taille des arbres : soyez vigilants !

La taille des espaces verts a son importance aussi pour la circulation en ville. Cette photo montre qu'une croissance des végétaux insuffisamment maîtrisée peut parfois occasionner quelques débordements, certes sympathiques, mais un peu intempestifs sur la voie publique et pouvant générer une gêne pour la visibilité.



Chiens dangereux : à déclarer en mairie

La détention des chiens de 1^{ère} ou de 2^e catégorie est subordonnée au dépôt d'une déclaration en mairie par le propriétaire.

LES CHIENS DANGEREUX DE 1^{ère} CATEGORIE :

Assimilés à des chiens d'attaque

- **Pittbulls** : assimilables aux chiens de race Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier Boerbulls : assimilables aux chiens de race Mastiff
- **Tosa** : assimilables aux chiens de race Tosa



LES CHIENS DANGEREUX DE 2^e CATEGORIE :

Assimilés à des chiens de défense

- **Staffordshire terrier** ou **Bull terrier du Staffordshire**
- **American Staffordshire terrier** ou **Staffordshire terrier américain**
- **Tosa**
- **Rottweiler**

Propreté canine

La ville de Chamalières met en place des dispositifs pour lutter contre la pollution canine. Afin que chaque propriétaire ait les moyens de ramasser les déjections et de les jeter dans des corbeilles, la ville de Chamalières approvisionne régulièrement les distributeurs installés dans tous les quartiers en sachets.

Révision des listes électorales

Comme chaque année, la Commission Administrative Communale procède actuellement à la Révision des Listes Electorales applicables du 1er Mars 2008 au 28 Février 2009. Ces listes seront notamment utilisées à l'occasion des Elections Municipales des 9 et 16 Mars 2008 à Chamalières. *Les inscriptions sont recevables jusqu'au 30 Décembre 2007 aux heures d'ouverture des services municipaux du Lundi au vendredi de 8 h à 16 h et le samedi matin de 9 h à 12 h, à l'Hôtel de Ville, Parc Montjoly.*

Pour être inscrit sur les listes électorales, tout ressortissant français doit : être majeur, avoir son domicile ou sa résidence sur la Commune, jouir de ses droits civiques.

A signaler que les Citoyens non Français de l'Union Européenne peuvent se faire inscrire sur la liste électorale complémentaire pour les élections municipales de Mars 2008. Un formulaire spécifique est à leur disposition auquel devront être joints une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (passeport – Carte de séjour etc.), un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Pour toute précision à ce sujet ou en cas de situation individuelle particulière, prendre contact avec le service des Elections en Mairie de Chamalières.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie :

- 1 place Claude Wolff - 63400 Chamalières - Tél. 04 73 19 57 57
- Fax services administratifs : 04 73 19 57 60
- www.ville-chamalieres.fr - mairie@ville-chamalieres.fr
- *Accueil et état-civil* :
du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00
le samedi, de 9h00 à 12h00 (état civil - principalement mariages et décès).

Police municipale :

- *Bureau principal* :
48 ter, avenue de Royat - 63400 Chamalières - Tél. 04 73 36 88 17
- *Bureau annexe* :
14 place Van-Gogh - 63400 Chamalières - Tél. 04 73 36 73 50

Centre Communal d'Action Sociale :

- 17 avenue de Royat - 63400 Chamalières - Tél. 04 73 19 57 64
du lundi au vendredi de 8h00 à 15h45
- Permanence de l'assistante sociale :
tous les jours entre 8h00 et 10h00.

Conciliateur de Justice :

- Permanence de M. Bédos :
tous les mardis de 9h30 à 12h00,
9, rue du Pont-de-la-Gravière - 63400 Chamalières

Secrétariat coordination service "Petite Enfance" :

- 25 bis, avenue Joseph-Claussat - 63400 Chamalières
du lundi au vendredi, de 8h00 à 9h30,
le mercredi de 15h30 à 18h30 ou sur rendez-vous.
Tél. 04 73 37 71 51



Le groupe "Toujours mieux pour Chamalières" au travail au service de la Commune

Le groupe des dix-neuf élus de la majorité municipale " Toujours mieux pour Chamalières " a accueilli avec une grande satisfaction la large victoire, le 30 septembre dernier, du nouveau Conseiller général Alain Bresson. Cette victoire et l'ampleur du score (70,30 % des voix pour A. Bresson contre 29,70 % pour le candidat de la gauche unie) traduisent la reconnaissance des électrices et des électeurs de notre commune pour toute l'action municipale menée par notre groupe sous l'autorité et la conduite de notre député-maire Louis Giscard d'Estaing et confortent notre équipe actuelle jusqu'à la prochaine élection municipale de mars 2008. Les Chamaliérois nous ont ainsi donné mandat pour aller de l'avant afin d'apporter toujours plus et toujours mieux pour notre cité. Plusieurs événements au cours de ce troisième trimestre 2007 sont à noter dans les domaines des installations sportives, de la voirie, de la sécurité et du cadre de vie :

- l'inauguration le 22 septembre 2007, par notre député-maire et d'autres personnalités, du complexe sportif Claude Wolff (site du Colombier) où les nouvelles installations réalisées vont permettre aux membres de nos clubs de football et d'athlétisme, mais aussi aux joggeurs non licenciés, de trouver des conditions optimales pour pratiquer, dans un cadre remarquable, leurs activités favorites ;
- la poursuite des travaux de rénovation complète de la deuxième tranche de la rue Ernest Renan avec la volonté de nos services techniques de terminer ces travaux pour le premier trimestre 2008, si toutes les entreprises concernées (EDF, France Télécom, NOOS en particulier) respectent bien leur engagement de délai ;
- le début des travaux de sécurisation des trottoirs et de l'aménagement du stationnement des véhicules sur la partie haute de l'avenue des Thermes permettant ainsi une amélioration très significative du cadre de vie des résidents de ce quartier.

À noter la mise en place, fin août, des nouveaux trajets pour les lignes 13 et 5 de bus, conformément à l'intervention de notre maire et aux souhaits des utilisateurs de notre commune ; nous allons demander à la T2C et au SMTIC l'amélioration de l'arrêt bus situé avenue Pasteur au bas du parc Montjoly par la mise en place d'un abri et d'un banc.

Le groupe de la majorité municipale "Toujours mieux pour Chamalières"

Le groupe "Continuité et avenir"

COMPLEXE SPORTIF Claude WOLFF

C'est avec satisfaction que les membres de notre groupe ont participé à l'inauguration, le 22 septembre dernier, de ces nouvelles installations qui porteront désormais le nom de " **Complexe sportif Claude Wolff** " (ex Colombier).

Cet équipement a été réalisé par Clermont Communauté avec le soutien financier de la ville de Chamalières, du Département, de la Région et de la Fédération française de football.

Au cours de cette inauguration, nous avons écouté avec émotion les propos chaleureux de Serge Godard, René Souchon et Madame Daffix (Conseil général), rappelant le rôle primordial que Claude Wolff avait joué dans la création de Clermont Communauté et lors des premières années de fonctionnement de cette collectivité.

Rappelons que ce complexe a été réalisé grâce à l'initiative de notre ancien maire. Nous souhaitons que ces installations modernes, dans un cadre de verdure exceptionnel, encouragent de nombreux jeunes Chamaliérois et Chamaliéroises à faire du sport.

Le groupe "Continuité et avenir"

Gérard Amblard, Michelle Courtadon, Pierre Eyraud, Marie Hergat, René Parquet, Robert Tabourot, Stéphane Thuel, Marie-Madeleine Tourreau, Michelle Wantz

Groupe de l'opposition

EADS : un scandale !

Pourquoi l'État a-t-il laissé le groupe Lagardère se désengager financièrement d' EADS en rachetant, par le biais de la Caisse des Dépôts et Consignations, la moitié de ses actions tout en sachant que l'avenir du groupe aéronautique était maussade ?

Poser cette question c'est montrer qu'il y a une grave collusion d'intérêt entre des dirigeants de groupes privés et ceux qui nous gouvernent.

Les explications de Thierry Breton, ministre de l'Économie de l'époque, qui nie avoir autorisé l'opération, sont contradictoires avec le procès-verbal de la Commission de surveillance du 12 juillet 2006 qui atteste que "l'État a autorisé la Caisse des dépôts à procéder à cette acquisition".

Au lendemain de la révélation de ce délit d'initié, un groupe de réflexion sur la dépénalisation du droit des affaires est mis en place par le gouvernement !

Le Groupe de l'opposition (P.S.)